

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du jeudi 25 septembre 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 18 septembre 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61.

La séance est ouverte à 18h03 et levée à 21h07

Étaient présents : **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°69), Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n°69), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, , Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n°69), M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n°68 incluse), Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Nadia GARNIER, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n°69), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°42 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 62), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°5), M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, , Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay :** M. Gilles ORY, **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO, **Busy :** M. Philippe SIMONIN, **Chaleze :** M. René BLAISON, **Champagny :** M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc :** M. Martial DEVAUX, **Chaucenne :** M. Alain ROSET, **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon :** Jean-François MENESTRIER, **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD, **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD, **Devecey :** M. Gérard MONNIEN, **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN, **Francois :** M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille :** M. Patrick OUDOT, **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN, **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle :** M. Daniel HUOT (à compter de la question n°5), **Mazerolles-Le-Salin :** M. Daniel PARIS, **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA, **Nancray :** M. Vincent FIETIER, **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME, **Novillars :** M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, **Pirey :** M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey :** M. Frank LAIDIE, , **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans :** M. Jacques ADRIANSEN (à compter de la question n°5) , **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°48 incluse), **Serre-Les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA, **Torpes :** M. Denis JACQUIN, **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY, **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI, **Vieilley :** M. Franck RACLOT, **Vorges-Les-Pins :** Mme Maryse VIPREY

Étaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX, **Audeux :** Mme Agnès BOURGEOIS **Besançon :** M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Karine DENIS-LAMIT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, Mme Marie LAMBERT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, M. Yannick POUJET, M. Gilles SPICHER, Mme Sylvie WANLIN **Beure :** M. Philippe CHANEY, **Brillans :** M. Alain BLESSEMILLE, **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINÉAU, **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champoux :** M. Romain VIENET, **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK, **Fontain :** M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **Gennes :** M. Jean SIMONDON, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND, **Larnod :** M. Hugues TRUDET, **Mamirolle :** M. Cédric LINDECKER, **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE, **Merey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT, **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD, **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT, **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE, **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY, **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER, **Thise :** M. Pascal DERIOT, **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD, **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD, **Villars-Saint-Georges :** M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Aurélien LAROPPE

Procurations de vote : **Audeux** : Mme Agnès BOURGEOIS à M. Olivier LEGAIN, **Besançon** : M. Hasni ALEM à M. André TERZO, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°68 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n°68 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, M. François BOUSSO à M. Benoît CYPRIANI, Mme Claudine CAULET à M. Aurélien LAROPPE, Mme Aline CHASSAGNE à M. Nathan SOURISSEAU, M. Ludovic FAGAUT à Mme Claude VARET (à compter de la question n°69), Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Jean-Hugues ROUX, Mme Valérie HALLER à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°68 incluse), Mme Marie LAMBERT à Mme Christine WERTHE, Mme Myriam LEMERCIER à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 43), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN, M. Yannick POUJET à Mme Frédérique BAERHR, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à compter de la question n° 5), Mme Juliette SORLIN à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, Mme Sylvie WANLIN à Mme Julie CHETTOUH **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT à M. René BLAISON, **Fontain** : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS à M. Jean-Pierre JANNIN, **Genes** : M. Jean SIMONDON à M. Vincent FIETIER, **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND à M. Eloy JARAMAGO, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT à M. Yves GUYEN, **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ à M. Jean-Michel CAYUELA, **Montferrand-Le-Château** : Mme Lucie BERNARD à Mme Lorine GAGLILOLO, **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT à M. Franck RACLOT, **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE à M. Gilles ORY, **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN à Mme Anne OLSZAK (jusqu'à la question n°4 incluse), **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD à Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD.

1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2025

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Conseil,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme Aurélien Laroppe secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil du 26 juin 2025.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2. Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend acte des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

3. Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend acte des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

4. Désignation de représentants dans diverses structures

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la désignation de M. Benoît VUILLEMIN en qualité de représentant titulaire de GBM au conseil d'administration de DECA BFC.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

5. Décision Modificative N° 2 de 2025

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2025 par chapitre, tel que présenté en annexe, et conformément aux documents budgétaires.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

6. Validation du rapport de la CLECT dans le cadre du transfert de Compétence (Lecture Publique) - validation des charges transférées

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve les modalités et résultats définitifs du transfert de charges relatif à la compétence statutaire « Actions d'animation et de mise en réseau de la lecture publique », à savoir :

- les modalités et résultats du calcul des charges transférées au titre du transfert de la compétence à savoir : 137 822,36 € en fonctionnement (soit + 6 594.37€) et 19 500,00 € en investissement dus par la Ville de Besançon à GBM ;
- le montant définitif de l'attribution de compensation de la Commune de Besançon, après prise en compte des incidences du transfert de compétence, soit un montant de 13 168 607,46 € en fonctionnement et de 4 029 738,94 € en investissement, à verser à GBM ;
- le montant des attributions de compensation reste inchangé pour les autres communes membres de GBM (délibération du 19 décembre 2024).

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

7. Rapport social unique - données 2024

Conformément à l'article L 231-4 du code général de la fonction publique, le Conseil de Communauté prend acte de l'élaboration du Rapport Social Unique 2025.

8. Index égalité professionnelle 2024

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Prend acte des indicateurs et de l'index à l'égalité professionnelle,
- Approuve le plan d'actions proposé.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

9. SEM aktya - rapport annuel 2024 des élus administrateurs

Mme Frédérique BAEHR (2) et MM. Anthony POULIN (2) et Nathan SOURISSEAU (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le rapport annuel 2024 des élus représentant Grand Besançon Métropole dans les instances de la SEM Aktya l'immobilier d'entreprises du Grand Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 6

10. SEM Aktya - avance en compte courant d'associé

Mmes Frédérique BAEHR (2) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1), Nicolas BODIN (1), Marcel FELT (1), Anthony POULIN (2), Nathan SOURISSEAU (2) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **approuve le principe retenu par GBM de laisser les dividendes 2024 d'Aktya lui revenant en avance en compte courant dans la société ;**
- **autorise M. ROUTHIER, Vice-Président, à signer la convention correspondante.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 96

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 11

11. SEM Sedia- rapport annuel des élus administrateurs

Mme Marie ETEVENARD (1) et M. Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le rapport annuel 2024 des élus représentant Grand Besançon Métropole dans les instances de la SEM Sedia.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

12. SEM Sedia avance en compte courant d'associé

Mmes Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **approuve le principe retenu par GBM de laisser les dividendes 2024 de Sedia lui revenant en avance en compte courant dans la société ;**
- **autorise M. ROUTHIER, Vice-Président, à signer la convention correspondante.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

13. SPL territoire 25- rapport annuel 2024 de l' élu administrateur

Mmes Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Anthony POULIN (2) et Pascal ROUTHIER (1), ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le rapport annuel 2024 de l' élu représentant GBM dans les instances de la SPL Territoire 25.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

14.SPL AER - Rapport 2024 de l' élu administrateur

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le rapport annuel 2024 de l' élu administrateur représentant Grand Besançon Métropole, actionnaire, dans les instances de la SPL AER.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

15.SPL MBFC - rapport annuel 2024 des élus administrateurs

Mme Catherine BARTHELET (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le rapport annuel 2024 des élus représentant Grand Besançon Métropole dans les instances de la SPL Mobilité Bourgogne Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

16.SEM LOGE.GBM - rapport annuel 2024 des élus administrateurs

M. Yannick POUJET (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le rapport annuel 2024 des élus représentant Grand Besançon Métropole dans les instances de la SEM Loge.GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

17.Sedia- création filiale SCCV LES BLANCHERIES

Mmes Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **Approuve la participation de la SEM sedia au capital de la SCCV « Les Blancheries », en association avec Les Constructeurs du bois, pour la réalisation d'une opération immobilière à Montbéliard**
- **Autorise les élus administrateurs représentant GBM à se positionner en faveur de la création de cette filiale dans les instances de sedia.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

18. Taxe foncière sur les propriétés bâties - Abattement en faveur des logements faisant l'objet d'un bail réel solidaire

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve l'instauration d'un abattement de 50 % de taxe foncière sur les propriétés bâties des logements faisant l'objet d'un bail réel solidaire, pour la durée de ce bail, à compter du 1^{er} janvier 2026.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

19. Révisions des autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE) / crédits de paiement (CP)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve :

- la révision de l'échéancier de crédits de paiement de l'autorisation de programme « HABITAT 2013-2021 » ;
- la révision de l'échéancier de crédits de paiement de l'autorisation de programme « AIDES A LA PIERRE 2025-2030 ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

20. Convention secrétariat entre GBM et le Syndicat Mixte de Micropolis

Mmes Marie-Jeanne BERNABEU (2) et Marie LAMBERT (1), et MM Gabriel BAULIEU (1), Jacques KRIEGER (1), Christophe LIME (1) et Fabrice TAILLARD (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Approuve le projet de convention de gestion administrative et financière entre GBM et le SYMM,
- Autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 8

21. Actualisation de la liste des emplois permanents (LEP) suite à la création d'un emploi à la Direction Economie Innovation et Territoires, au recalibrage de 2 emplois au Département Urbanisme, à la création d'1 emploi au Service Aide aux Communes et à la création de 2 emplois à la Direction des Systèmes d'Information au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Approuve la création d'1 emploi d'attaché à la Direction Economie Innovation et Territoire au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole,
- Approuve la création d'1 emploi d'ingénieur, d'1 emploi d'agent de maîtrise et la suppression de 2 emplois de technicien au département urbanisme au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole,
- Approuve la création d'1 emploi d'attaché au Service Aide aux Communes au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole
- Approuve la création de 2 emplois d'ingénieur à la Direction des Systèmes d'Information au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole.

- Approuve l'actualisation de la liste des emplois permanents pour tenir compte des créations et des recalibrages intervenant sur les budgets de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole,
- Autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole, dans le cadre de la législation en vigueur et en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

22. Requalification et transition écologique de la ZAE Thise-Chalezeule - Lancement de l'opération d'aménagement et demande de subventions

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la réalisation de cette opération d'aménagement et la poursuite des études sur les axes secondaires
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à :
 - solliciter toutes autorisations administratives utiles,
 - signer les éventuelles conventions à intervenir,
 - solliciter ou confirmer les subventions auprès des partenaires et à signer les éventuelles conventions liées.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

23. ZAE du Noret 2 – Renouvellement de la ZAD

A l'unanimité des suffrages exprimés, 18 abstentions, le Conseil de Communauté :

- autorise la Présidente à diligenter toutes les procédures utiles au renouvellement de la ZAD, et notamment soumettre un projet de renouvellement au Préfet,
- maintient GBM en tant que bénéficiaire du Droit de Préemption Urbain.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 89

Contre : 0

Abstentions : 18

Conseiller intéressé : 0

24. ZAC des HAUTS DU CHAZAL – Compte Rendu Annuel à la Collectivité - Bilan au 31/12/2024

Mmes Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Approuve le bilan révisé au 31 décembre 2024, pour un montant de 54 000K€ HT,
- Prend acte de l'engagement des collectivités co-concédantes, qui reste stable et ressort à 22 784K€ HT dont 21 957 K€ HT en participations et vente d'ouvrages et 827 K€ HT en participation en nature des Collectivités pour la mission de Maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

25.ZAC Nouvelle Ere aux Auxons – Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 décembre 2024

Mmes Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **Prend acte du CRAC présenté par le concessionnaire sedia pour l'opération d'aménagement de la ZAC Nouvelle Ere,**
- **Approuve le bilan révisé de la 1^{ère} tranche de la ZAC arrêté au 31 décembre 2024 à un montant de 11 260 575 € HT au lieu de 11 245 824 € HT.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

26.ZAC des Marnières à Chalezeule – Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 décembre 2024

Mmes Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (2), Anthony POULIN (2) et Pascal ROUTHIER (1), ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le bilan financier révisé au 31.12.2024 de l'opération d'aménagement pour un montant de 17 260 K€ HT, avec une participation de GBM constante à 10 211 K€ dont 4 062 K€ de participation d'équilibre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 7

27.Prolongation de la concession d'aménagement de la ZAC des Marnières

Mmes Marie-Thérèse MICHEL (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (2), Anthony POULIN (2) et Pascal ROUTHIER (1), ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°6 à la convention de concession de la ZAC des Marnières portant sur sa prorogation pour une durée de 5 ans supplémentaires soit jusqu'au 14 juin 2031.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 7

28.Commune de Dannemarie-sur-Crête Plan local d'urbanisme (PLU) – Modification n°2 Décision relative à la non réalisation d'une évaluation environnementale

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide de l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale au vu de l'avis tacite de la MRAe dans le cadre de la procédure de modification 2 du PLU de Dannemarie-Sur-Crête.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

29. Commune de Chemaudin-et-Vaux – Approbation de la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par déclaration de projet - Extension de la carrière

A l'unanimité, le Conseil de Communauté adopte la déclaration de projet emportant l'approbation du PLU de Chemaudin.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

30. Commune de Besançon Plan local d'urbanisme (PLU) – Modification n°14 Décision relative à la non réalisation d'une évaluation environnementale

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale au vu de l'avis tacite de la MRAe dans le cadre de la procédure de modification 14 du PLU de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

31. Commune d'Ecole Valentin - Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation après enquête publique

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la modification n°1 du PLU de la commune d'Ecole Valentin.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

32. Autorisation du Droit des Sols (ADS) - Avenant à la convention relative à la création d'un service commun d'agglomération et à l'instruction des autorisations

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la tarification des déclarations préalables modificatives instruites par le service ADS qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les avenants aux conventions relatives à la création du service commun d'agglomération et à l'instruction des autorisations d'urbanisme et autres autorisations de travaux.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

33. Avis de Grand Besançon Métropole sur l'arrêt du SCoT Besançon Cœur-Franche-Comté

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte du contenu du projet de SCoT arrêté
- rend un avis favorable sur le projet de SCoT Besançon Cœur Franche-Comté arrêté le 8 juillet 2025
- autorise Madame la Présidente ou son représentant à transmettre cet avis au Président du Syndicat Mixte du SCoT pour être annexé au dossier d'enquête publique sur le projet de SCoT

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

34. Aménagement du stade VTT de Grand Besançon Métropole sur le territoire de la commune de Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la déclaration d'intérêt communautaire de la création d'un stade VTT sur la commune de Besançon,
- valide le principe du projet,
- approuve la maîtrise d'ouvrage par GBM pour la réalisation de ce nouvel équipement.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

35. Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole pour l'année 2024

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve l'ensemble des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services eau potable et assainissement collectif et non collectif pour l'année 2024.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

36. Accord cadre pour l'établissement du Schéma Directeur d'Assainissement Collectif du Système de Port Douvot (Besançon et 28 communes)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre attribué à l'entreprise au groupement ARTELIA SAS/SEMERU/AMP/INERA/CARTOLIA.
- approuve la prise en charge du financement de la partie résiduelle de cette opération,
- sollicite les aides auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental du Doubs,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

37. Gestion des eaux pluviales RN57 - Secteur Plateau

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le principe d'une participation à hauteur de 5% du projet de gestion des eaux de ruissellement de la RN57 dans une limite de 410 000 € et sous réserve d'une participation à la même hauteur du Conseil Départemental du Doubs,
- sollicite la possibilité, dans le cadre de ces travaux, d'étudier l'opportunité de mettre en place une conduite d'assainissement entre le secteur ZI de Saône et le réseau présent dans le tunnel ferroviaire.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

38. Avenant n°14 au contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public de Distribution d'Eau Potable entre le Syndicat mixte des Eaux de la Haute Loue (SIEHL), la Société de distribution Gaz et Eaux et la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole (GBM)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- vote le projet d'avenant n°14 au contrat de Délégation de Service Public d'eau potable entre le Syndicat mixte des Eaux de la Haute Loue, la Société de distribution Gaz et Eaux et GBM,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°14 au contrat de Délégation de Service Public d'eau potable entre le Syndicat mixte des Eaux de la Haute Loue, la Société de distribution Gaz et Eaux et GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

39. CSP Camping Besançon-Chalezeule - ONLY CAMP / Rapport annuel 2024

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2024 présenté par ONLY CAMP, relatif à l'exploitation du Camping d'intérêt communautaire Besançon-Chalezeule, dans le cadre de la concession de service public confiée par Grand Besançon Métropole à cet organisme.

40. CSP Pépinières de Palente et de TEMIS, rapport d'activité BGE 2024

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend acte du rapport 2024 présenté par BGE Franche-Comté relatif à l'exploitation des pépinières et de l'hôtel d'entreprises de Palente et de TEMIS Innovation, dans le cadre de la concession de service public confiée par Grand Besançon Métropole à cet organisme.

41. Contrat de concession de service public pour l'exploitation de la pépinière d'entreprises de Palente et l'exploitation de la pépinière et de l'hôtel d'entreprise de TEMIS Innovation Avenant au Contrat

Mme Julie CHETTOUH (2), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve l'avenant n°1 au contrat de CSP pour l'exploitation de la pépinière d'entreprises de Palente et l'exploitation de la pépinière et de l'hôtel d'entreprise de TEMIS Innovation,
- autorise la Présidente de GBM à signer l'avenant n°1 du contrat de CSP avec BGE Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

42. Déclaration de projet relative au projet d'aménagement de la base de loisirs d'Osselle Routelle

A l'unanimité, le Conseil de Communauté déclare le projet de rénovation et d'extension de la base de loisirs d'Osselle d'intérêt général.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

43. Schéma Territorial Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche et Innovation

A l'unanimité, le Conseil de Communauté vote le Schéma Territorial Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche et Innovation de Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

44. Modernisation des infrastructures de stockage et serveurs : fournitures et prestations associées - Autorisation de signature de l'accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente ou son représentant à signer l'accord-cadre avec la société retenue par la Commission d'Appel d'Offres.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

45. Actions recherche et innovation - Soutien au programme "Innovation - Attractivité - Microtechniques" année 2025 porté par le Pôle des Microtechniques

Mme Frédérique BAEHR (2) et MM. Sébastien COUDRY (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **Vote le programme « Innovation – Attractivité – Microtechniques » au titre de l'année 2025,**
- **Vote le soutien de Grand Besançon Métropole au Pôle des Microtechniques, à hauteur de 65 000 €, sous forme de subvention, pour mettre en œuvre le programme,**
- **Autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

46. Ajustement du règlement des aides à la rénovation de l'habitat privé

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve les modifications du programme d'aide à la rénovation énergétique du parc privé porté par Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

47. Avenants aux conventions de gestion en flux de réservations de logements locatifs sociaux

Mmes Aline CHASSAGNE (1), Marie ETEVENARD (1) et Carine MICHEL (1) et MM. Florent BAILLY (2), René BLAISON (2), Damien HUGUET (1), Saïd MECHAI (1), Yannick POUJET (1), Pascal ROUTHIER (1) et André TERZO (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **approuve les avenants aux conventions de réservations entre GBM et chacun des bailleurs du territoire,**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer lesdits avenants.**

apport adopté à l'unanimité :

Pour : 94

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 13

48. Prorogation d'une année du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la prorogation d'une année supplémentaire du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

49. Demande d'augmentation de la subvention Néolia pour la réalisation d'un PLAI adapté gens du voyage à Franois

A l'unanimité, le Conseil de Communauté attribue une subvention de 20 000 € supplémentaire à la subvention exceptionnelle de Néolia pour permettre la réalisation de ce PLAI adapté.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

50. Concession de service public-réseau de chauffage urbain de Planoise et des Hauts du Chazal-société Celsius-rapport 2024

Le Conseil de Communauté prend acte du présent rapport relatif à la gestion et l'exploitation du réseau de chaleur urbain en 2024 par la société CELSIUS, dans le cadre du contrat de concession de service public confié par Grand Besançon Métropole à cette société.

51. Concession de service public-Distribution de chaleur sur la commune de Novillars-SPL Territoire 25-Rapport 2024

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport 2024 relatif à l'exploitation du réseau de chaleur de Novillars par la société Territoire 25 dans le cadre de la concession de service public confiée par Grand Besançon Métropole.

52. Concession de service public-Distribution de gaz sur le territoire de Grand Besançon Métropole-GRDF-Rapport 2024

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2024 relatif à l'exploitation du réseau de distribution de gaz de Grand Besançon Métropole confié par délégation de service public à la société GRDF.

53. Concession de service public-Distribution de gaz sur les communes de Thoraise et de Boussières-GRDF-Rapport 2024

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2024 relatif à l'exploitation du réseau de distribution de gaz de Thoraise Boussières en 2024 par la société GRDF dans le cadre de la délégation de service public confiée par Grand Besançon Métropole.

54. Renouvellement des annexes n°8 et n°10 du contrat de concession pour la distribution publique de gaz sur le territoire de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve les nouvelles annexes n°8 et n°10, respectivement relatives aux Plans Pluriannuels d'investissement et à la transition écologique et énergétique, du contrat de concession pour le réseau public de distribution de gaz,
- autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer les documents afférents.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

55. Partenariat avec la FNCCR dans le cadre du programme ACTEE

MM. Jean-Emmanuel LAFARGE (2), Christophe LIME (2) et Anthony NAPPEZ (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve les deux conventions de partenariat avec la FNCCR jointes en annexe,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ces conventions.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

56. Contrat de concession de service public- Crématorium de Besançon – Groupe OGF - Rapport annuel 2024

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2024 présenté par OGF, relatif à l'exploitation du Crématorium de Besançon, dans le cadre de la concession de service public confiée par Grand Besançon Métropole à cet organisme.

57. Contrat de concession de service public- Crématorium d'Avanne Aveney – Groupe OGF - Année 2024

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2024 présenté par OGF, relatif à l'exploitation du Crématorium d'Avanne-Aveney, dans le cadre de la concession de service public confiée par Grand Besançon Métropole à cet organisme.

58. Crématoriums – Restructuration prochaine du groupe OGF

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Prend acte de cette restructuration de notre délégataire,
- Autorise madame la Présidente à signer les avenants joints.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

59. Fonds "Climat" - Attribution d'un fonds de concours à la commune de Noironte

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- attribue un fonds de concours de 91 388 € à la commune de Noironte, répartis comme suit :
 - o 60 000 € pour la rénovation énergétique du bâtiment, dans le cadre de l'axe 3,
 - o 31 388 € pour l'installation d'une chaufferie bois, au titre de l'axe 4.
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

60. Partenariat avec le Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés (CBNFC-ORI) - Avenant à la convention fixant le programme de travail 2025

Mmes Catherine BARTHELET (1), Fabienne BRAUCHLI (1) et Lorine GAGLILOLO (2) et MM. Anthony POULIN (2) et Franck RACLOT (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du programme de travail et de financement 2025,
- attribue une subvention de 30 000 € au Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés, au titre du programme de travail 2025,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant annuel 2025 annexé au présent rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 98

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 8

61. Projets inscrits dans le PCAET - Attribution d'une subvention au titre du Fonds Vert

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente, ou son représentant à solliciter une subvention de 371 885 € auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert, et à signer les éventuelles conventions correspondantes à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

62. Réseau de transport Ginko - Rapport 2024 des lignes péri-urbaines

Le Conseil de Communauté prend acte du présent rapport.

63. Rapport d'activité 2024 de la DSP des lignes GINKO du cœur d'agglomération

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport d'activité 2024 sur la DSP des lignes GINKO du cœur d'agglomération.

64. Convention relative à la tarification combinée « Pass Bus Car MOBIGO GINKO MOOVA » - Avenant n°1 à la convention 2024-2025 et renouvellement de la convention

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve l'avenant 1 à la convention relative à la tarification combinée « Pass Bus Car » 2024/2025,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 annexé à la délibération,
- approuve la convention relative à la tarification combinée « Pass Bus Car » 2025/2028,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée à la délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

65. Convention relative à une tarification multimodale MOBIGO (ligne LR202) GINKO sur le périmètre du Grand Besançon –Avenant n° 1 à la convention 2024/2025 et renouvellement de la convention pour la période 2025/2028

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve l'avenant 1 à la convention relative à la tarification multimodale Mobigo (LR202)/ Ginko 2024/2025,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 annexé à la délibération,
- approuve le projet de convention relative à la tarification multimodale Mobigo (LR202)/ Ginko 2025/2028,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 annexé à la délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

66. Convention relative à la tarification combinée TRAIN Mobigo + Ginko - Renouvellement pour la période 2025-2028

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le projet de convention relative à la tarification combinée trains Mobigo +Ginko ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la présente convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

67. Convention relative à la tarification multimodale TER-Ginko sur le périmètre du Grand Besançon -Avenant n°2

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le projet d'avenant n°2 à la convention relative à la tarification multimodale TER Ginko 2019-2025 ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°2.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

68. Avenant n°1 à la convention d'exploitation et de gestion de la boutique intermodale (Mobilignes) en gare SNCF Besançon Viotte

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le présent avenant à la convention de gestion et d'exploitation de la nouvelle boutique intermodale MOBILIGNES,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant annexé au présent rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

69. Autorisation de signature de la convention relative à la mise à disposition de l'état du foncier pour la réalisation des travaux d'achèvement du contournement de Besançon - RN 57

Mmes Marie-Jeanne BERNABEU (2) et Marie LAMBERT (1), et MM Gabriel BAULIEU (1), Jacques KRIEGER (1), Christophe LIME (1) et Fabrice TAILLARD (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.

A la majorité des suffrages exprimés, 17 abstentions, le Conseil de Communauté autorise la signature de la convention en annexe.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés:

Pour : 81

Contre : 0

Abstentions : 17

Conseillers intéressés : 8

70. Convention Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications – Serre Les Sapins Rue de la gare

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité ;
- valide ladite convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis ci-dessus ;
- autorise madame la Présidente ou son représentant à signer :
 - o la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe ;
 - o la convention financière jointe relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération ;
 - o avec Orange les conventions nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

71. Convention Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications – CHEMAUDIN grande rue

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité ;
- valide ladite convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis ci-dessus ;
- autorise madame la Présidente ou son représentant à signer :
 - o la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe ;
 - o la convention financière jointe relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération ;
 - o avec Orange les conventions nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

72. Convention Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications – MONTFAUCON rue du Comté de Montbéliard

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité ;**
- **valide ladite convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis ci-dessus ;**
- **autorise madame la Présidente ou son représentant à signer :**
 - o **la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe ;**
 - o **la convention financière jointe relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération ;**
 - o **avec Orange les conventions nécessaires au bon déroulement de cette opération.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

73. Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications – Rue de la Grange du Cerf à Mamirolle

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité ;**
- **valide ladite convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis ci-dessus ;**
- **autorise madame la Présidente ou son représentant à signer :**
 - o **la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe ;**
 - o **la convention financière jointe relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération ;**
 - o **avec Orange les conventions nécessaires au bon déroulement de cette opération.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le 02/10/2025

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN